



Lou Crousen

Bulletin municipal de la commune de Cros

Janvier 2017

Chères Crousennes, chers Crousens,

En ce début d'année, la tradition des vœux est un moment important pour le maire. C'est celui où il faut à la fois jeter un œil dans le rétroviseur pour voir ce qui a été fait au cours de l'année passée et regarder devant pour vous annoncer ce que l'on veut faire au cours des mois qui viennent.

En effet pour notre municipalité, l'année 2016 a été marquée par le renouvellement de 10 conseillers sur 11 suivi de l'élection d'un nouveau maire. On vous avait prédit tant de catastrophes :

- un procès avec notre bureau d'études qui durerait des années,
- les subventions qu'il faudrait même rembourser,...

mais rien de tout cela ne s'est passé, et c'est tant mieux. C'est vrai que la remise en route des affaires de la commune avec au début une équipe réduite n'a pas été chose facile. Mais la population avait si massivement mis sa confiance dans cette nouvelle équipe que nous avons obligation d'être présent là où elle nous attendait en particulier pour assurer les urgences.

Le budget 2016 a été préparé en quelques jours puis nous nous sommes attelés à faire ce que nous avons annoncé. Je pense, que malgré les difficultés, nous avons rempli nos engagements. Nous avons rétabli l'alimentation du réservoir de Bourguet au moyen d'une canalisation provisoire, ce qui a permis de passer l'été sans un jour sans eau.

Nous avons trouvé un accord avec le bureau d'études et son assurance et l'eau traitée restera distribuée sans pompe par gravité et surtout sans coût pour la commune.

Ensuite, nous avons soldé les dernières subventions attribuées suite aux intempéries de septembre 2014 en réalisant des travaux sur les zones les plus dégradées des chemins.

Enfin, comme nous avons découvert que plusieurs dispositifs de traitement réceptionnés ne fonctionnaient pas en raison du faible débit d'eau et nous allons devoir trouver une solution.

Pour l'année qui s'ouvre le programme des travaux est important :

- accessibilité à la mairie, au temple et à l'église pour les personnes à mobilité réduite,
- revêtement du chemin communal du Pouget au mas de la Font,
- réparation du pont de Bancillon au titre du patrimoine et surtout
- régénération du réseau historique de Bourguet dont les fuites dépassent 70%.
- de plus, l'installation d'un système de télésurveillance de nos installations permettra de contrôler le bon fonctionnement du traitement et le volume d'eau dans les réservoirs.
- au plan administratif, l'arrêté de Déclaration d'Utilité Publique de nos captages et forages est enfin signé par le Préfet au terme d'une longue et coûteuse procédure.

Après une année 2016 marquée par les attentats terroristes qui nous ont frappés, je vous souhaite en mon nom personnel et au nom du conseil municipal que 2017 apporte à vous-même, et à tous ceux qui vous sont chers santé, paix et prospérité.

Le Maire, Christian Clavel

**Les vœux
du Maire**



MONTANTS PRÉVISIONNELS DES TRAVAUX ET FINANCEMENTS ASSOCIÉS

Les montants engagés pour les travaux d'accessibilité à la mairie s'élèvent à 106 K€ subventionnés à 30% et ceux pour le temple et l'église à 27 K€ subventionnés à 40%.

Le montant des travaux de revêtement bi-couches du chemin communal du Pouget au mas Lafont se monte à 35 K€ subventionné à 30%.

Les travaux de remise en état à l'identique du pont de Bancillon coûtent 73 K€ dont 90% sont pris en charge au titre du plan patrimoine de la Communauté de communes.

Le chantier de régénération du réseau historique de Bourguet y compris les systèmes de télésurveillance et télémesure des installations totalisent 650 K€ subventionnables par le département et l'agence de l'eau pour lesquels nous espérons une subvention de 80%.

La protection des captages du mas de Bourguet, du vallon d'Esclafar dont l'accès est difficile et l'équipement du forage d'Aigue Vive représente un montant de travaux de 103 K€ subventionnables à 50%.

La mise aux normes de la piste DFCI G66 d'un montant de 35K€ est subventionné à 80%.

Importance des Subventions

CONSÉQUENCES DES INVESTISSEMENTS SUR LES TARIFS ET TAXES

Les montants des travaux détaillés ci-dessus vont impacter les finances de la commune comme suit :

Pour l'eau qui représente l'investissement le plus lourd, le prix HT de l'abonnement en 2017 passe de 120 Euros HT à 125 Euros HT et le prix du m3 de 1,33 Euros HT à 1,40 Euros HT.

Pour une consommation théorique de 120 m3 par famille (ce qui est loin d'être le cas de la majorité des foyers à Cros) l'augmentation TVA, taxe pollution et redevance comprises représente 1,18 Euros par mois.

Les tarifs de l'assainissement quant à eux restent inchangés à 77 Euros HT pour l'abonnement et à 0,67 Euros HT par m3 pour le traitement.

Prix de l'Eau & Assainissement

MODIFICATIONS DES COLLECTES DES DÉCHETS

Depuis le 1^{er} janvier 2017, le service Déchets de la Communauté de communes du Piémont Cévenol a réorganisé ses tournées de collecte des déchets.

Dorénavant en dehors des périodes estivales, la collecte se fera :

- tous les mardis pour les bacs gris (bacs collectifs des déchets résiduels) et
- tous les mercredis pour les bacs jaunes (bacs collectifs des déchets recyclables).

Enfin, comme annoncé sur le site de Cros cros-cevennes.fr dans la rubrique Services ongles Services publics, les nouvelles règles pour les consignes de tri sont détaillées.

Une fiche récapitulative est jointe dans lou Crous en.

Tri Ordures Ménagères

AMÉNAGEMENT SÉCURITAIRE ET ACCESSIBILITÉ MAIRIE

Suite à l'appel d'offres, l'entreprise Michel TP installée à Bagard a remis l'offre conforme techniquement et mieux-disante pour les travaux de terrassement, les travaux routiers et la maçonnerie pour un montant négocié de 90 K€ HT et l'entreprise Faboc qui fournira et installera la nacelle élévatrice pour un montant de 16 K€ HT. Ces travaux comprennent la création d'une place de stationnement handicapé située à côté du garage municipal, un cheminement réglementaire et sécurisé le long du bâtiment communal assurant l'accès soit à l'élévateur pour fauteuil roulant soit à l'escalier aux normes handicapé et au niveau haut un cheminement permettant l'accès soit au secrétariat de la mairie soit au sanitaire.

Le début du chantier d'une durée de 3 mois est prévu en Février sous le contrôle du Maître d'Œuvre CEREG Ingénieurs Conseils.



Cette section vous informe sur la vie de la commune

CÉLÉBRATION DU 11 NOVEMBRE

La population a massivement répondu à l'invitation du conseil municipal pour célébrer l'anniversaire de l'armistice de 1918 qui a mis fin à la grande guerre. Après l'allocution du maire, deux enfants de Cros ont lu les messages officiels. Un bouquet a été déposé puis le nom de chaque habitant mort pour la France a été prononcé.

Un grand merci à Mado qui a préparé un « après cérémonie » très convivial.

RÉUNION PUBLIQUE AVEC OLIVIER GAILLARD PRÉSIDENT DU PIÉMONT CÉVENOL

Un grand merci à la soixantaine de Crousennes et de Crousens qui sont venus assister vendredi 25 novembre à la réunion publique.

Ensemble nous avons pu interpeller Mr Gaillard sur les dysfonctionnements de notre représentation à la Communauté de Communes.

Ensuite nous avons présenté à l'assistance un point complet des actions engagées depuis le début de l'année et donner des orientations sur les projets à venir pour Cros. Enfin, autour du verre de l'amitié, nous avons ressenti le plaisir des habitants à se retrouver pour échanger leurs impressions sur ce moment fort de la vie communale.

SPECTACLES ET FESTIVITÉS

Après un été riche en manifestations culturelles et le spectacle de rentrée de l'association Culture et Patrimoine : le mime magicien KAKI fort apprécié par nos jeunes, la mairie vous propose une innovation pour cet hiver. En effet, nous disposons dorénavant dans la salle polyvalente d'un système de vidéo-projection sur grand écran avec sonorisation. Grâce à cette installation et dans le cadre du festival international de droits de l'homme la projection du film « La mécanique des flux » vendredi 26 janvier a rassemblé un nombreux public. Ce documentaire passionnant et oppressant a été suivi d'un long débat entre l'assistance et plusieurs intervenants extérieurs.

Merci à tous ceux qui se défontent pour offrir aux habitants des spectacles de qualité.

TRADITIONNEL REPAS POUR LES ANCIENS

La municipalité a convié les anciens du village à partager un repas à l'occasion des fêtes de fin d'année. C'est la conseillère Madeleine Cazes qui s'est chargé de la composition du menu et de l'organisation du repas, la salle et les tables étant décorées par les membres du club Rencontres & Amitiés.

Le maire Christian Clavel a présenté ses vœux aux 58 participants en rappelant que cet événement était un facteur de convivialité et de lien social. C'est dans la bonne humeur que les convives ont poursuivi le repas autour de discussions animées.

INFORMATIONS SUR L'EMPLOI DU FEU

L'emploi du feu pour incinérer les déchets végétaux est soumis à des règles strictes en matière de lutte contre l'incendie et de protection de l'environnement.

Les végétaux issus de l'entretien des jardins d'agrément sont considérés comme des ordures ménagères et doivent être - soit déposés à la déchetterie - soit composter sur place.

Les végétaux coupés issus des obligations légales de débroussaillage doivent être déposés à la déchetterie. Toutefois, du 1^{er} février au 14 juin inclus, le brûlage des déchets verts coupés est autorisé sur déclaration préalable à la mairie et respect rigoureux des consignes de sécurité figurant sur la déclaration d'incinération remise en mairie.

Le brûlage des végétaux sur pied est interdit aux particuliers et réservé sous conditions aux professions agricoles.



CONNAISSEZ-VOUS LA VALLEE DE CROS ?

Voici un jeu qui s'adresse en priorité aux "anciens" du village, à ceux qui sont la mémoire du petit patrimoine, mais aussi aux curieux, aux randonneurs qui se baladent et furètent sur le territoire immense de la vallée de Cros...

C'est un petit bâtiment, cubique, de 3,50 m sur 3,50 m de largeur extérieure, surmonté d'un toit bâti en pierres calcaires épaisses qui monte à 3 mètres de hauteur au sommet extérieur (2,50 à l'intérieur au sommet du dôme). L'épaisseur des murs est de 0,75 m. Il y a trois petits fenestrous très étroits et une ouverture pour une porte de 1,60 m de hauteur sur 0,80 de large (il reste des gonds, donc il y a eu ou il était prévu une porte). Les dimensions intérieures sont de 2m sur 2m. L'ensemble donne l'impression à première vue d'être en pierres sèches, mais en regardant bien il y a par endroits un liant, sans doute à la chaux aérienne. Ça pourrait ressembler aux bories ou aux capitelles de l'Uzège ou de la région de Nîmes (sortes de refuges de bergers). L'ensemble reste encore aujourd'hui parfaitement sain et bien conservé et, équipé d'une porte, il pourrait servir. A quoi ? C'est bien là le mystère. Nous n'en savons rien. A quoi servait ce bâtiment ? Y en a-t-il d'autres du même type sur la commune ou aux alentours ? Quelle ancienneté a-t-il ? Plus de 100 ans ? Moins ? Voici donc la question : où se trouve ce bâtiment ?

Transmettez vos réponses à la mairie (par mail ou autrement). Le gagnant (ou les gagnants) auront droit d'enquêter un peu plus sur le rôle, l'ancienneté, la fonction, les constructeurs de ce monument du "petit" patrimoine.

A tous ceux qui répondront, gagnants ou perdants, bien sûr nous répondrons. (ODM)

MANIFESTATIONS A VENIR

Samedi 6 Mai Musika Cros organise un concert de flamenco dans l'église de Cros exécuté par le jeune guitariste Maël Goldwater.

Vendredi 9 juin en soirée cour de la mairie, Total Festum accueille Laurent Cavalié et son spectacle "Soli Solet" accordéoniste et chanteur solo.

Dimanche 2 juillet à 21h, la communauté de communes présente "Etre ou ne pas Etre" un spectacle de comedia dell' arte interprété par la compagnie dell'improvviso.

RECENCEMENT 2017

A compter du 19 janvier chaque résident de Cros recevra la visite de l'agent recenseur Patrick Deshayes. Merci de lui réserver votre meilleur accueil.

INTERNET : adresses de messagerie et site communal

communecros@wanadoo.fr pour contacter la Mairie par courriel mais aussi pour recevoir par mail **lou Crousen** en version dématérialisée

elus-de-cros@orange.fr pour communiquer à tout moment aux conseillers municipaux une information nécessitant une réaction rapide

cros-cevennes.fr site de la commune pour vous informer et trouver des renseignements sur la vie à Cros

Ouverture de la mairie : Lundi de 14h à 18h et jeudi de 15h à 19h

Tel. : 04 66 77 24 70 Fax : 09 64 00 21 88

